



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Conventions avec les praticiens

Question écrite n° 50565

Texte de la question

M Marc Reymann attire l'attention de M le ministre des affaires sociales et de l'intégration sur les conséquences de la suppression de la nomenclature des actes de radioscopie et de phonomécanographie. Ces suppressions ont été respectivement décidées ou proposées lors de la commission permanente de la nomenclature du 1er octobre, cela unilatéralement, à l'encontre de l'avis de l'ensemble des représentants des syndicats médicaux. Si ces suppressions étaient confirmées, les cardiologues ne pourraient plus utiliser ces techniques habituelles d'investigation. Afin d'établir un diagnostic et de poursuivre un éventuel traitement, ils devraient faire appel à des techniques ayant une cotation plus élevée, techniques qui ne sont jugées actuellement nécessaires par les cardiologues que dans un cas sur sept. Il lui demande qu'une concertation puisse avoir lieu avec les représentants des cardiologues, afin de déterminer avec eux les meilleurs moyens de lutter contre les maladies cardiovasculaires, première cause de mortalité en France.

Texte de la réponse

Reponse. - La révision de la nomenclature concernant les actes de cardiologie est en cours d'examen au sein de la commission compétente. Lorsque des propositions lui seront faites, le ministre de la santé les étudiera avec attention avant de prendre une décision. Il s'agit d'un dossier dans lequel ne doivent être perdues de vue ni les considérations de santé publique, ni les contraintes économiques, ni les évolutions des techniques médicales. Sur tous ces points, le ministre souhaite disposer d'avis éclairés et il procédera aux consultations nécessaires.

Données clés

Auteur : [M. Reymann Marc](#)

Circonscription : - Union pour la démocratie française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 50565

Rubrique : Sécurité sociale

Ministère interrogé : affaires sociales et intégration

Ministère attributaire : affaires sociales et intégration

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 25 novembre 1991, page 4736